



C'EST VOTRE ARGENT

Bien des municipalités prétendent que le modèle P3 est la seule façon pour les collectivités d'obtenir de nouvelles arénas, de nouvelles bibliothèques et de nouveaux hôpitaux. Elles ignorent l'augmentation énorme des coûts et la perte du contrôle de leurs propres services.

Demandez à vos candidats municipaux et à vos commissaires d'écoles:

- 1. Appuyez-vous le contrôle et la responsabilité, par l'État, des écoles publiques, y compris la propriété et l'exploitation?**

La catastrophe la plus fameuse du Canada dans le cas des écoles P3 est survenue en Nouvelle-Écosse de 1997 à 1999. Un gouvernement libéral avait décrété que toutes les nouvelles écoles seraient des écoles P3. En 1999, la province avait élu un gouvernement progressiste conservateur, qui a annulé le programme, le qualifiant de tout à fait inabordable. Le vérificateur provincial avait constaté que 38 écoles P3 déjà construites avaient coûté 32 \$ millions de plus que l'investissement public traditionnel. De plus, les écoles étaient rongées par des problèmes tels des toits qui fuyaient, des terrains de jeu non achevés, des coûts élevés pour l'utilisation parascolaire, et même une demande de partage des ventes de tablettes de chocolat.

-
- 2. Appuyez-vous les soins de santé gérés par l'État, à but non lucratif, y compris la propriété, l'exploitation et la responsabilité publique des nouveaux hôpitaux?**

Voici ce qui se produit lorsque des services publics, dispensés par l'État, sont cédés à des sociétés à but lucratif:

Le Centre de santé à Brampton est un contrat P3 que McGuinty avait promis d'annuler, mais la transaction a néanmoins été conclue. La construction de l'hôpital de Brampton a été achevée avec un an de retard, l'hôpital était plus petit que prévu et comptait moins de lits, et les budgets étaient dépassés de 174 \$ millions. L'infrastructure de l'Ontario, qui tombe en ruine, pourrait sûrement s'accommoder de 174 \$ millions supplémentaires, plutôt que de voir les deniers publics augmenter la marge de profits d'une société.

Il a été prouvé à maintes reprises que la privatisation des services publics ne rendra pas ces services plus efficaces ou moins cher. Les coûts vont grimper et la qualité va s'effriter. Les frais d'utilisation vont augmenter.

3. Appuyez-vous le maintien de l'approvisionnement vital d'eau comme un service appartenant aux municipalités et géré par elles?

L'eau est essentielle à la vie – nul ne devrait pouvoir la contrôler ou l'exproprier à des fins de profit. Le financement public et la prestation des services publics constituent le moyen de veiller à ce que nos réseaux d'aqueduc soient financièrement durables, que l'eau soit abordable et disponible aux générations futures.

Voici un exemple :

Certaines municipalités commencent à apprendre de leurs erreurs. En 2004, le Conseil municipal de Hamilton a voté pour que son réseau d'aqueduc soit retourné au secteur public, après que la ville et ses habitants eurent enduré dix années de coûts élevés, de risques contournés par les exploitants privés, de dommages à l'environnement et de secret.

Le gouvernement libéral provincial continue de transférer aux municipalités les coûts et les responsabilités des infrastructures hydrauliques de l'Ontario.

Ce dont nous avons besoin de la part du gouvernement de l'Ontario, c'est un engagement public ferme envers des ressources hydrauliques de propriété publique et exploitées par l'État. La prestation des services d'aqueduc devrait demeurer (et, au besoin, être rétablie) comme services publics de la plus haute priorité.

Privatiser les services publics – comme l'eau – n'est pas la solution.

4. Êtes-vous disposés à faire pression sur le gouvernement provincial pour qu'il assure la stabilité dans le secteur des soins à domicile en éliminant l'appel d'offres concurrentiel et en réduisant la part de la prestation à profit des services de soins à domicile?

Prenons, par exemple, ce qui est arrivé aux soins à domicile, un service essentiel pour les aînés et les personnes handicapées. Les entreprises à but lucratif ont pris le contrôle d'une majorité de services de soins à domicile, remplaçant des organismes fiables, à but non lucratif, tels la Croix-Rouge et Les infirmières de l'Ordre de Victoria du Canada (VON). Il en est résulté une escalade radicale des coûts, ce qui a forcé le gouvernement à réduire de manière significative le soutien domestique et personnel – des mesures qui ont longtemps permis aux patients de rester chez eux et loin des lits plus chers en établissement. Comme contribuables, nous sommes privés de l'accès à l'information, à savoir combien ces entreprises touchent pour ces services.